

COMMUNE DE ROULLENS

Compte rendu du conseil municipal

Du Vendredi 05 Juin 2026

Présents : COMBETTES Roland, THILVERT Jean-Pierre, PLAS Emilie, CORBIERE Tom, MOUGENEL Florence, LACOLOMBERIE Paul-Edouard, DODU Nicolas, BARELIER Frédéric, WINTERGERST Laure-Anna, GIONO Jocelyne, GRUMBACH Shani, Samuel MARTINEZ

Absents excusés – Stephan DURAND-ROGER, SCHMIT Nathalie, BRUNEL Elodie

Ouverture de la séance à 18h30.

Secrétaire de séance : DODU Nicolas

1/Désignation des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Cette élection se déroule à bulletin secret et de manière individuelle.

Sont élus :

***Titulaires :**

Roland COMBETTES

Jean-Pierre THILVERT

Emilie PLAS

***Suppléants :**

Nicolas DODU

Shani GRUMBACH

Laure-Anna WINTERGERST

2/ Désignation d'un référent SDIS :

Au début de chaque nouveau mandat, la commune doit désigner un référent auprès du service incendie pour assurer un lien entre la commune et le SDIS.

Le Maire propose la candidature de Tom CORBIERE comme référent étant donné qu'il fait partie de la commission « Feux de forêts ».

Voté à l'unanimité.

Approuvé à l'unanimité.

3/ Projet Educatif de Territoire:

Le Maire explique que Carcassonne Agglo a souhaité initier une politique éducative pour les enfants de 0 à 17 ans du territoire par la signature d'un PEDT (projet éducatif de territoire).

Ce projet éducatif est expérimenté pour la période 2025-2027 sur 5 territoires.

Néanmoins il convient de statuer sur ce projet.

Simultanément à la convocation du conseil municipal, le PEDT a été envoyé à chaque membre du conseil pour qu'il en prenne connaissance.

Un débat a lieu sur ce sujet.

Le Maire soumet le PEDT au vote qui donne les résultats suivants :

CONTRE 0

POUR 1

ABSTENTION 3

POUR AVEC RESERVES 8

Les mesures exprimées sont les suivantes :

- Inclusion pour tous, oui mais avec des moyens et un cadre adapté aux besoins réels.
- Mettre les moyens nécessaires relatifs aux principes énoncés.
- Nécessité d'avoir un retour d'expérience réaliste du PEDT mis en place sur les 5 territoires.
-

4/ Comité médecine du travail :

Monsieur le Maire explique que nous avons recours au service médecine professionnelle du CDG11 pour nos employés communaux.

Une convention régit ce partenariat.

Monsieur le Maire propose de reconduire ce partenariat pour les années à venir. Vote à l'unanimité.

5/ P.L.I (Plan Local d'Urbanisme) :

Le Maire explique que le projet de création d'un moulin à huile et de rénovation des bâtiments existants nécessite une modification partielle du P.L.U. puisque le secteur était classé en 2Aut (Zone à urbanisation future à vocation touristique).

Ce classement résulte d'un projet de site touristique datant de 2010 oublié depuis.

Le projet aujourd'hui correspond aux orientations de la commune pour le secteur de Baudrigues et valide pleinement le renouveau du domaine.

Après un débat sur le sujet, le Maire soumet au vote l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2Aut du PLU.

Approuvé à l'unanimité.

6/ Délégation consentie au Maire :

Le Maire précise qu'il est nécessaire de donner au Maire délégation pour créer, supprimer, et/ou modifier une régie. Cela permet d'être réactif en cas de besoin immédiat. Approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal est clos à 19h30.